



HAL
open science

Champ(s) de formation Psychologies, éducations, enseignement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Psychologies, éducations, enseignement. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026633

HAL Id: hceres-02026633

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026633>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations
Psychologies, éducations,
enseignement

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Mathieu Schneider, Sonja Denot-Ledunois,
co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Psychologies, éducations, enseignement* (PEE) est l'un des deux champs de l'aire disciplinaire des sciences humaines de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV). Si le champ *Création, textes et langages* (CTL) couvre le domaine ALL (*Arts, langues, lettres*), le champ PEE regroupe 8 mentions du domaine des SHS (*Sciences humaines et sociales*), à savoir : 2 licences générales (en *Sciences de l'éducation* (SDE) et en *Psychologie*), 1 licence professionnelle dans le domaine de *l'intervention sociale* (APPBS - *Accueil professionnalisé des publics à besoins spécifiques*) et 5 mentions de master. Parmi ces dernières, deux sont à l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) de SHSP (*Sciences humaines, sociales et philosophie*) : PSE (*Philosophie et sciences de l'éducation*), sachant que la spécialité de *Philosophie* appartient au champ CTL, et *Psychologie*. Les trois autres mentions sont portées par l'ESPE (École supérieure du professorat et de l'enseignement) : deux sont des masters MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*), l'un pour le premier degré et l'autre pour le second degré, et le troisième est un master en *Encadrement éducatif* (EE), destiné à former des CPE (Conseillers principaux d'éducation). Au total, ce sont 33 parcours qui composent le champ, dont 28 à visée professionnelle (15 sont portés par la seule ESPE) et 5 à dominante recherche. Les formations sont assurées au sein de deux composantes : l'UFR SHSP et l'ESPE, qui se situent de part et d'autre du centre-ville d'Amiens, mais qui seront réunies en 2017 sur le site de la Citadelle. On notera que quelques formations ont lieu à Beauvais, notamment la licence professionnelle APPBS et les masters MEEF, et à Laon (MEEF).

Le périmètre scientifique du champ est intéressant, car il ne regroupe pas l'ensemble du domaine SHS, mais compose un rassemblement original de disciplines autour de la psychologie et des sciences de l'éducation. Il est de ce fait aussi à l'interface entre les sciences naturelles et les sciences humaines, puisque les formations de psychologie notamment, font appel au domaine de la santé en général. La configuration de ce champ a toute sa pertinence dans un territoire, la Picardie, dans lequel les problèmes sociaux sont réels (la Picardie a le plus fort taux de boursiers de France) et dans lequel le manque d'enseignants est le plus fort. Le champ PEE, outre sa mission de former des professionnels de l'éducation et des psychologues, contribue donc aussi à l'élévation du niveau d'éducation de la population régionale et à répondre à la situation sociale particulière de la population.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les formations du champ PEE sont organisées d'une manière claire et lisible. Elles constituent un ensemble homogène qui, des sciences de l'éducation à la psychologie (deux disciplines qui se nourrissent mutuellement), propose des formations à visée professionnelle ou de recherche dans le domaine de l'éducation par le truchement notamment des masters MEEF. De ce point de vue, la cohérence est très grande. Elle l'est d'autant plus que deux thématiques lui permettent de se singulariser dans le paysage français : le handicap et la laïcité. En effet, plusieurs formations de ce champ ont en commun de partager un intérêt particulier pour la question de l'accueil des publics en situation de handicap. Il s'agit des formations spécialisées de l'ESPE, du parcours de deuxième année du master *Psychologie* « PHD » (*Psychologie, handicaps et déficiences*), de la licence professionnelle APPBS, et de quelques UE (Unités d'Enseignement) spécifiques en sciences de l'éducation. Les collègues de l'UFR SHSP sont de ce fait bien impliqués dans la rédaction du schéma directeur handicap de l'UPJV. La laïcité, quant à elle, est présente à travers un DU (Diplôme d'Université) *Laïcité* à l'UFR SHSP et par la nomination d'un référent laïcité issu des effectifs du champ.

Malgré cette cohérence évidente du champ, on regrettera le découpage un peu curieux des mentions, qui scinde la mention PSE en deux : la spécialité *Philosophie* est intégrée au champ CTL et les autres spécialités au champ PEE. Cela affecte la lisibilité des périmètres des deux champs. De même, si le rattachement des différentes spécialités du master PSE au champ PEE est clairement pertinent pour les sciences de l'éducation, il semble moins approprié pour les spécialités *Philosophie* et *Sciences sanitaires et sociales*, qui sont plus en décalage avec l'intitulé et l'argumentaire du champ.

L'organisation des formations est bonne, de même que leur répartition géographique, notamment pour l'ESPE, qui se déploie entre Amiens, Beauvais et Laon, en fonction du bassin de recrutement, et non selon un principe qui aurait arbitrairement placé chaque mention sur un site différent. Les mutualisations sont effectives entre les SDE et l'ESPE, mais aussi entre l'ESPE et d'autres disciplines en-dehors du champ PEE, et ce en raison des liens naturels qu'entretient l'ESPE avec les matières d'enseignement auxquelles elle prépare. Ces liens sont nourris par les rencontres régulières du bureau des doyens qui réunit, autour de la direction de l'ESPE, celle de toutes les UFR avec lesquelles elle interagit. Ce fonctionnement, original, est à souligner et il sera certainement garant, dans les années à venir, du rôle structurant de l'ESPE au sein du champ. De plus, on notera qu'il y a une importante mutualisation des services des enseignants-chercheurs entre l'UFR SHSP et l'ESPE : 210 heures de l'UFR vers l'ESPE et 653h dans le sens inverse. Cela aussi est l'indéniable garant de la cohérence d'un champ et de la pertinence de son découpage, même s'il y a un risque de perdre, à force, la spécificité de chacune des mentions, ce qui semble déjà en partie le cas des masters MEEF.

Le champ est globalement très bien inséré dans le réseau professionnel picard. Celui-ci comprend des professionnels de l'éducation et de la psychologie, des établissements d'éducation, des hôpitaux, des cliniques et des acteurs du monde social. Il est clairement largement mobilisé par les masters de l'ESPE et par les masters *Psychologie* et SDE. Il l'est en revanche très peu en licence *Psychologie*, ce qui est étonnant car les partenariats existant en master pourraient servir aux stages de licence. Ces partenariats génèrent des stages, qui sont proposés dans tous les masters, et même en licence. La réelle difficulté est de permettre à tous les étudiants de trouver un stage, car les effectifs sont très nombreux (notamment en licence de *Psychologie*, où il y a plus de 1300 étudiants), difficulté renforcée par l'obligation de rémunérer les stages de plus de deux mois (ce qui est le cas en master de *Psychologie* où le stage doit totaliser 500 heures). Le réseau professionnel est aussi présent physiquement dans les formations, par le truchement de chargés de cours qui viennent en complément des cours assurés par les enseignants-chercheurs. On regrettera peut-être que les potentialités du champ ne soient pas entièrement exploitées, dans les masters MEEF notamment, pour offrir aux étudiants des débouchés autres que ceux des métiers classiques de l'enseignement (en primaire et en secondaire). On pourrait envisager de croiser les compétences entre psychologie et sciences de l'éducation pour préparer les étudiants à travailler dans l'un des nombreux métiers du champ de l'éducation et des pratiques pédagogiques.

Le taux d'encadrement en enseignants titulaires est variable d'une formation à l'autre, mais a globalement tendance à se détériorer face à l'augmentation du nombre d'étudiants. Ainsi, le sous-encadrement que l'on constate en psychologie notamment (en licence plus encore qu'en master), ainsi qu'à l'ESPE sur les sites de Beauvais et Laon, risque-t-il de s'aggraver. En effet, dans les trois dernières années, l'effectif étudiant est passé de 1800 à 2500 sur l'ensemble de l'UFR SHSP et de 1050 à 1650 à l'ESPE. Cela représente une hausse de plus de 40% environ qui n'a bien sûr pas pu être suivie en termes de créations ou de redéploiements de postes d'enseignants-chercheurs. Par ailleurs, cette hausse s'explique aussi par l'attractivité des masters de l'ESPE qui ont dépeuplé certains masters disciplinaires : c'est le cas en philosophie (discipline liée au champ PEE puisque faisant partie de la mention de master PSE), dont le débouché principal demeure l'enseignement, et les sciences de l'éducation pour lesquelles les masters MEEF offrent un débouché plus stable. Globalement, la hausse des effectifs est une preuve de l'attractivité du champ. Si celle-ci, au niveau régional en tout cas, est réelle - et est aussi liée à un regain d'intérêt pour les formations dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement au niveau national -, elle n'est pas sans poser de problèmes à terme.

L'UPJV a globalement une connaissance insuffisante de sa population étudiante. Elle a notamment de grosses difficultés à en assurer le suivi après obtention du diplôme. Ce problème se retrouve au niveau des formations du champ PEE. Hormis les réussites aux concours de l'enseignement, on ne dispose pas de chiffres fiables sur l'insertion professionnelle et le suivi d'études. Même le taux de poursuite en doctorat n'est pas renseigné pour certaines formations (l'ESPE l'a renseigné, mais il date de 2012). Les taux de réussite sont, quant à eux, le plus souvent connus, mais trop faibles, notamment en première année de licence. L'arrêt du Plan Réussir en Licence a été fatal, dans une région où les étudiants sont déjà défavorisés socialement.

La recherche est portée principalement par trois laboratoires auxquels sont rattachés la plupart des enseignants-chercheurs du champ : le CRP-CPO (Centre de Recherche en Psychologie - Cognition, Psychisme, Organisation) et le CHSSC (Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits) pour la psychologie, et, pour les sciences de l'éducation, le CURAPP-ESS (Centre Universitaire de Recherche sur l'Action Publique et le Politique, Epistémologie et Sciences Sociales) et le CAREF (Centre Amiénois de Recherche en Education et Formation). Un rapprochement est envisagé, d'une partie de ces laboratoires, avec la Maison Européennes des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS) de Lille. Dans les formations, la recherche est globalement bien présente, même si elle tient une place différente selon le master. Dans les masters MEEF, la manière dont la recherche des laboratoires irrigue les formations n'est pas précisée, bien que les étudiants assistent à un séminaire d'actualité de la recherche. Dans le master PSE, les étudiants sont accueillis en stage dans les laboratoires et participent aux séminaires de recherche. Il faut signaler que même les étudiants de la licence professionnelle sont invités à ces séminaires. En général, le lien à la recherche est donc bien établi.

Les formations du champ ont globalement pris conscience de l'importance des outils numériques. L'ESPE a développé une plateforme d'enseignement à distance et d'innovation pédagogique (la plateforme Tutélec) et l'Environnement Numérique de Travail (ENT) est globalement bien utilisé, notamment en psychologie, où les étudiants y trouvent des cours, des QCM (Questionnaires à Choix Multiples), des tests de positionnement, des cours de langue en ligne. Globalement, on sent une volonté des équipes d'aller plus loin et notamment de développer des serious games, des captations vidéos de cours, des enseignements participatifs, et des cours inversés, notamment en psychologie. Il faut espérer que les moyens suivront pour mener ces projets à terme. On notera, dans les formations en psychologie, une volonté de décroquer la formation en créant des ponts avec les anciens diplômés et avec les bacheliers (pour ces derniers, via un dispositif d'ambassadeurs : 220 lycéens pour 220 étudiants).

La dimension internationale du champ est insuffisamment développée. La psychologie apporte sa contribution à deux DU au Togo et au Congo, et il existe une formation transversale en première année de master *MEEF* pour sensibiliser les étudiants aux pratiques pédagogiques en-dehors de la France, mais elle n'est visiblement pas couplée à une mobilité qui permettrait d'éprouver par la pratique les méthodes pédagogiques développées à l'étranger. La mobilité reste globalement faible (même si elle a progressé), mais surtout asymétrique entre les sortants et les entrants, avec l'avantage aux seconds, ce qui s'explique notamment par le niveau social assez faible des étudiants picards qui est un frein pour eux à un séjour à l'étranger.

Enfin, on regrettera que les formations du champ PEE n'aient pas mis en place de suivi des compétences, notamment par l'intermédiaire d'un portefeuille *ad hoc*. Cela est d'autant plus étonnant dans les masters de l'ESPE, où l'on forme des enseignants qui seront amenés à évaluer leurs propres élèves sous l'angle des compétences, mais qui eux-mêmes ne sont visiblement pas évalués de cette manière. En effet, le dossier de ces masters fait état d'un suivi des compétences, sans en décrire les outils. En ce qui concerne le pilotage des mentions, bien qu'il reste souvent tubulaire et organisé par département, plus que par spécialité ou par mention, il a intégré depuis 2016 les conseils de perfectionnement qui ont pris le relais des commissions d'évaluation des formations mises en place précédemment par l'UPJV et qui en tenaient lieu.

Points d'attention

Le comité exprime une crainte quant à l'articulation entre la filière SDE (Licence et Master) et les masters *MEEF*. En effet, en raison du fait que les débouchés professionnels en SDE sont insuffisamment précisés et que la filière ne propose pas assez de métiers en-dehors du champ strict de l'enseignement, beaucoup d'étudiants s'y inscrivent pour devenir professeurs des écoles. Il convient donc d'élargir la palette de métiers pour la filière SDE et de bien la corréliser avec celle des masters *MEEF*, qui eux aussi pourraient viser des métiers autres que ceux de l'enseignement au sens classique et strict du terme.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ PEE dispose d'un réel potentiel d'affichage stratégique. Celui-ci est une réalité en territoire picard, car il répond aux difficultés sociales de la population et au besoin récurrent en enseignants. L'orientation du champ sur les publics socialement en difficulté ou handicapés va dans ce sens. Au niveau de la région Hauts de France, les relations qui sont en train de s'établir au niveau de la recherche avec la MESHS de Lille sont de bon augure. Il pourrait se doubler de relations avec des acteurs professionnels de la région lilloise, qui n'est pas très loin, surtout en train, et qui pourrait constituer un vivier intéressant pour les stages des étudiants de l'UPJV.

Au sein de l'UPJV, le champ PEE occupe la place qui serait habituellement dévolue aux SHS, tout en donnant à ce domaine une coloration qui est à la fois cohérente (par rapport aux formations qui composent le champ PEE) et tout en répondant aux besoins du territoire. Le seul problème reste le découpage de la mention PSE dont une spécialité, la *Philosophie*, est dans le champ CTL. Il est évident que le découpage des mentions a été fait avant que l'on demande à l'UPJV de déterminer des champs dans son offre de formation. Il a donc fallu trouver une cohérence thématique à un ensemble de formations qui avaient été conçues comme disciplinaires en licence et interdisciplinaires en master. A l'avenir, et si les champs sont amenés à perdurer dans l'offre de formation, il conviendra de trancher, en redécoupant soit les champs, soit les mentions.

Sans cela, la pertinence et la cohérence du champ sont évidentes, renforcées par le fait qu'il n'est partagé que par deux composantes qui dialoguent entre elles, qui mutualisent leurs enseignements et leurs enseignants et qui,

d'ici peu, seront regroupées sur le même site. Les mutualisations n'en seront qu'encre plus facilitées, de même que la coordination. Même si cette dernière n'est pas encore aussi efficace qu'elle pourrait l'être, elle est, au vu du fait que le champ est tout jeune, déjà bien avancée. Peut-être que des moyens administratifs devraient être mis par l'UPJV, au moment du déménagement, pour permettre à ce champ de véritablement se structurer et de devenir un domaine de formation d'excellence de l'UPJV.

Recommandations :

De l'ensemble des éléments d'analyse et de synthèse présentés ci-dessus, il ressort le besoin de :

- Accompagner en moyens l'augmentation des effectifs du champ, ou proposer des limitations de la capacité d'accueil
- Soutenir la réussite des étudiants, notamment en première année de licence
- Profiter de la dynamique du champ et de ses mutualisations pour créer des parcours préparant à d'autres métiers du domaine de l'éducation que ceux de l'enseignement « classique » en présentiel devant une classe
- Se doter d'outils efficaces et efficaces de suivi de la population étudiante et de son insertion professionnelle
- Poursuivre les efforts pour l'internationalisation des formations, notamment en direction de la mobilité sortante et au moyen d'un enseignement des langues renforcé

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
Champ 2 Psychologies, éducations, enseignement

Vos Réf **DEF-FO180014368**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur responsable du champ à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes

Concernant « le découpage un peu curieux des mentions, qui scinde la mention PSE en deux : la spécialité Philosophie est intégrée au champ CTL et les autres spécialités au champ PEE ».

Il s'agit en fait d'un découpage en trois, la 3ème spécialité « sciences sanitaires et sociales » de l'actuelle mention « philosophie, science de l'éducation » étant destinée à rejoindre le champ 3. Cela ne résulte pas d'un choix mais des indications qui nous ont été données selon lesquelles les spécialités existantes d'une même mention devaient être pour l'autoévaluation regroupées dans le même champ au vu de la configuration actuelle des mentions.

Comme il a été indiqué dans une note de bas de page (cf infra), au vu de la nouvelle nomenclature, l'actuelle spécialité de « sciences de l'éducation et de la formation » deviendra une mention à part entière de « sciences de l'éducation » inscrite dans le champ 2 tandis que la spécialité de « sciences sanitaires et sociales » est destinée à devenir un parcours de la mention sciences sociales du champ 3 et que la spécialité de philosophie constituera, comme pour les sciences de l'éducation, une mention à part entière dont l'inscription dans le champ 2 initialement prévue été rediscutée depuis l'envoi des documents.

Note de bas de page de l'autoévaluation : L'actuelle mention comportant les spécialités philosophie, sciences de l'éducation et de la formation, sciences sanitaires et sociales est amenée à donner lieu dans le cadre de la nouvelle nomenclature à deux mentions spécifiques : l'une de sciences de l'éducation inscrite dans le champ 2, l'autre de philosophie qui sera inscrite dans le champ 1 (« Création, textes, langage »). Les sciences sanitaires et sociales qui en licence constituent désormais un parcours de la licence de sociologie étant vouées à rejoindre le futur master de sciences sociales inscrit dans le champ 3.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président de l'Université de Picardie Jules Verne

Mohammed BENLAHSEN